Dernière mise à jour : Mars 2020

0.a. Objectif

Objectif 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

0.b. Cible

Cible 8.6 : D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation

0.c. Indicateur

Indicateur 8.6.1 : Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation

0.e. Mise à jour des métadonnées

Dernière mise à jour : Mars 2020

0.f. Indicateurs connexes

Indicateurs connexes

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Informations institutionnelles

Organisation(s):

OIT

2.a. Définition et concepts

Concepts et définitions

Définition:

Cet indicateur exprime la proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne sont pas dans l'enseignement, l'emploi ou la formation (également connu sous le nom de "taux de jeunes NEET").

Concepts:

Aux fins de cet indicateur, les jeunes sont définis comme toutes les personnes âgées de 15 à 24 ans (inclus).

|Selon la Classification internationale type de l'éducation (CITE), l'éducation est définie comme une communication organisée et durable destinée à favoriser l'apprentissage. L'éducation formelle est définie dans la CITE comme l'éducation qui est institutionnalisée, intentionnelle et planifiée par des organisations publiques et des organismes privés reconnus et qui, dans leur ensemble, constituent le système éducatif formel d'un pays. L'éducation non formelle, comme l'éducation formelle, est définie dans la CITE comme l'éducation qui est institutionnalisée, intentionnelle et planifiée par un prestataire de services éducatifs, mais qui est considérée comme un ajout, une alternative et/ou un complément à l'éducation formelle. Il peut être de courte durée et/ou de faible intensité et il est généralement dispensé sous la forme de cours, d'ateliers ou de séminaires de courte durée. L'apprentissage informel est défini dans la CITE comme des formes d'apprentissage qui sont intentionnelles ou délibérées, mais non institutionnalisées. Il est donc moins organisé et moins structuré que l'éducation formelle ou non formelle. L'apprentissage informel peut inclure des activités d'apprentissage qui ont lieu dans la famille, sur le lieu de travail, dans la communauté locale et dans la vie quotidienne, sur une base autodirigée, familiale ou sociale. Aux fins de cet indicateur, les personnes seront considérées comme étant dans l'enseignement si elles suivent un enseignement formel ou non formel, tel que décrit cidessus, mais à l'exclusion de l'apprentissage informel.

L'emploi est défini comme l'ensemble des personnes en âge de travailler qui, au cours d'une courte période de référence (une semaine), étaient engagées dans une activité quelconque de production de biens ou de prestation de services contre rémunération ou profit.

Aux fins de cet indicateur, les personnes sont considérées comme étant en formation si elles participent à une activité d'apprentissage non académique par laquelle elles acquièrent des compétences spécifiques destinées à des emplois professionnels ou techniques. La formation professionnelle prépare les stagiaires à des emplois basés sur des activités manuelles ou pratiques, et à des emplois opérationnels qualifiés, en col bleu ou en col blanc, liés à un métier, une profession ou une vocation spécifique. La formation technique, quant à elle, transmet un apprentissage qui peut être appliqué dans des emplois de niveau intermédiaire, notamment ceux de techniciens et de cadres moyens.

3.a. Sources de données

Sources de données

Description:

La source de données nationale officielle privilégiée pour cet indicateur est une enquête sur les forces de travail basée sur les ménages.

En l'absence d'une enquête sur les forces de travail, un recensement de la population et/ou d'autres types d'enquêtes sur les ménages avec un module d'emploi approprié peuvent être utilisés pour obtenir les données requises.

3.b. Méthode de collecte des données

Processus de collecte :

Le Département des statistiques de l'OIT envoie son questionnaire annuel à toutes les agences concernées dans chaque pays (bureau national des statistiques, ministère du travail, etc.) pour demander les dernières données annuelles disponibles et toute révision sur de nombreux sujets et indicateurs du marché du travail, y compris de nombreux indicateurs des ODD. L'indicateur 8.6.1 est calculé à partir des statistiques soumises à l'OIT par le biais de ce questionnaire ainsi que par des accords spéciaux avec les bureaux statistiques régionaux et nationaux ou par le traitement des ensembles de microdonnées des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre.

3.c. Calendrier de collecte des données

Calendrier

Collecte des données :

Le BIT envoie son questionnaire annuel ILOSTAT sur les statistiques du travail, généralement au cours du 2e trimestre, afin de recevoir les statistiques demandées au 3e trimestre ou à la fin de l'année au plus tard. Les données reçues en lot des bureaux statistiques régionaux et nationaux et les données obtenues par le traitement des ensembles de microdonnées des enquêtes nationales sur les ménages par le Département des statistiques du BIT sont continuellement mises à jour dans ILOSTAT (au fur et à mesure qu'elles sont disponibles pour le Département des statistiques du BIT).

3.d. Calendrier de diffusion des données

Publication des données :

La base de données d'ILOSTAT est continuellement mise à jour pour refléter les statistiques compilées et traitées chaque semaine. En général, les statistiques pour les pays d'EUROSTAT et de l'OCDE sont disponibles vers le 2e ou 3e trimestre de l'année suivant l'année de référence, alors qu'elles sont généralement disponibles vers le 3e ou 4e trimestre de l'année suivant l'année de référence pour les autres pays.

3.e. Fournisseurs de données

Fournisseurs de données

Principalement les offices statistiques nationaux et, dans certains cas, les ministères du travail ou d'autres organismes connexes, au niveau national. Dans certains cas, les offices statistiques régionaux ou internationaux peuvent également faire office de fournisseurs de données.

3.f. Compilateurs des données

Compilateurs de données

OIT

4.a. Justification

Justification:

La part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (taux de jeunes NEET) fournit une mesure des jeunes qui sont en dehors du système éducatif, qui ne suivent pas de formation et qui n'ont pas d'emploi, et sert donc de mesure plus large des jeunes qui pourraient entrer sur le marché du travail que le chômage des jeunes. Il inclut les jeunes travailleurs découragés ainsi que ceux qui sont en dehors du marché du travail en raison d'un handicap ou de leur participation aux tâches ménagères, entre autres raisons. Le taux de jeunes NEET est également une meilleure mesure de l'univers actuel des jeunes qui pourraient entrer sur le marché du travail que le taux d'inactivité des jeunes, car ce dernier inclut les jeunes qui ne font pas partie de la population active et qui poursuivent des études, et qui améliorent donc leurs compétences et leurs qualifications.

4.b. Commentaire et limites

Commentaires et limites:

Le calcul de cet indicateur nécessite de disposer d'informations fiables sur la situation des jeunes sur le marché du travail et sur leur participation à l'éducation ou à la formation. La qualité de ces informations dépend fortement de la conception du questionnaire, de la taille et de la conception de l'échantillon et de l'exactitude des réponses des répondants.

En ce qui concerne l'analyse de l'indicateur, afin d'éviter toute interprétation erronée, il est important de garder à l'esprit qu'il est composé de deux sous-groupes différents (les jeunes sans emploi ne suivant pas d'enseignement ou de formation et les jeunes hors de la population active ne suivant pas d'enseignement ou de formation). La prévalence et la composition de chaque sous-groupe ont des implications politiques et doivent donc être prises en compte lors de l'analyse du taux de NEET.

4.c. Méthode de calcul

Méthodologie

Méthode de calcul:

Taux de NEET chez les jeunes =

(Jeunes – (Jeunes en emploi + Jeunes sans emploi mais dans l'enseignement ou la formation))/Jeunes) ≥ 100

Il est important de noter ici que les jeunes qui sont simultanément dans l'emploi et dans l'éducation ou la formation ne doivent pas être comptés deux fois lorsqu'ils sont soustraits du nombre total de jeunes.

La formule peut également être exprimée comme suit :

Taux de jeunes NEET =

((Jeunes au chômage + Jeunes hors de la population active) – (Jeunes au chômage en éducation ou en formation + Jeunes hors de la population active en éducation ou en formation)) Jeunes x 100

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national (ii) au niveaux régional

Traitement des valeurs manquantes :

• Au niveau national:

Des techniques de régression multivariée et de validation croisée sont utilisées pour imputer les valeurs manquantes au niveau des pays. Les variables supplémentaires utilisées pour l'imputation comprennent une série d'indicateurs, notamment des données sur le marché du travail et les inscriptions scolaires. Cependant, les valeurs manquantes imputées au niveau national ne sont utilisées que pour calculer les estimations mondiales et régionales ; elles ne sont pas utilisées pour les rapports internationaux sur les indicateurs des ODD par l'OIT.

Pour plus d'informations sur les estimations, veuillez vous référer à l'aperçu méthodologique des estimations modélisées de l'OIT, disponible à l'adresse https://www.ilo.org/ilostat-files/Documents/TEM.pdf.

• Aux niveaux régional et mondial :

4.g. Agrégations régionales

Agrégats régionaux :

Les agrégats NEET sont dérivés des estimations modélisées du BIT qui sont utilisées pour produire des estimations mondiales et régionales, entre autres, des taux de jeunes sans emploi. Ces modèles utilisent des techniques de régression multivariée et de validation croisée pour imputer les valeurs manquantes au niveau national, qui sont ensuite agrégées pour produire des estimations régionales et mondiales. Les taux régionaux et mondiaux de NEET sont obtenus en additionnant d'abord, dans tous les pays, le numérateur et le dénominateur de la formule qui définit les taux de NEET comme indiqué ci-dessus. Une fois que les deux grandeurs sont produites au niveau d'agrégation souhaité, le rapport entre les deux est utilisé pour produire le taux NEET pour chaque groupement régional et le niveau mondial. Notez que cette méthode d'agrégation directe peut être utilisée en raison de l'imputation des observations manquantes. Pour plus d'informations sur les estimations, veuillez vous référer à l'aperçu méthodologique des estimations modélisées du BIT, disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/ilostat-files/Documents/TEM.pdf.

Page: 5 of 7

4.h. Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national

Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national :

Pour calculer cet indicateur, il faut disposer de données fiables sur la situation du marché du travail et la participation des jeunes au système éducatif. Ces données sont collectées au niveau national principalement par le biais d'enquêtes sur les forces de travail (ou d'autres types d'enquêtes sur les ménages comportant un module sur l'emploi). Pour la méthodologie de chaque enquête nationale auprès des ménages, il faut se référer au rapport d'enquête le plus complet ou aux publications méthodologiques de l'office statistique national en question.

- Guide de l'OIT Travail décent et Objectifs de développement durable : A Guidebook on SDG Labour Market Indicators (https://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS 647109/lang--en/index.htm)
- Manuel de l'OIT Indicateurs du travail décent, concepts et définitions Chapitre 1, Possibilités d'emploi http://www.ilo.org/integration/resources/pubs/WCMS 229374/lang-en/index.htm (deuxième version, page 38)
- Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la maind'oeuvre : http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/resolutions-adoptedby-international-conferences-of-labour-statisticians/WCMS_230304/lang--en/index.htm
- Classification internationale type de l'éducation 2011 (CITE-2011) http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-standard-classification-of-education.aspx
- ILOSTAT (https://ilostat.ilo.org/).
- ILOSTAT's Description des indicateurs Taux de jeunes NEET (https://ilostat.ilo.org/resources/methods/description-youth-neet/).

4.j. Assurance de la qualité

Assurance qualité:

Des contrôles de cohérence et de qualité des données sont régulièrement effectués pour valider les données avant leur diffusion dans la base de données d'ILOSTAT.

Dans de nombreux cas, les données sont obtenues par le traitement par l'OIT des ensembles de microdonnées des enquêtes nationales sur les ménages. Les données sont également communiquées par les bureaux nationaux de statistiques ou d'autres organismes nationaux compétents au Département des statistiques du BIT par le biais de son questionnaire annuel ILOSTAT sur les statistiques du travail. La source primaire des données ainsi que le référentiel, le cas échéant, sont indiqués dans les métadonnées et/ou notes de bas de page pertinentes dans ILOSTAT et dans la base de données mondiale des indicateurs des ODD.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données

Dernière mise à jour : Mars 2020

Description:

Séries chronologiques:

Les données pour cet indicateur sont disponibles à partir de 2000 dans la base de données mondiale des indicateurs des ODD, mais des séries chronologiques plus longues sont disponibles dans ILOSTAT

.

Désagrégation:

Aucune désagrégation n'est spécifiquement requise pour cet indicateur, bien qu'une désagrégation par sexe soit souhaitable, tout comme une désagrégation par groupes d'âge détaillés dans la tranche d'âge des jeunes.

6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

Sources des divergences:

7. Références et documentation

Références

Guide de l'OIT - Le travail décent et les Objectifs de développement durable : Un guide sur les indicateurs du marché du travail relatifs aux ODD (https://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS 647109/lang--en/index.htm)

Manuel des indicateurs du travail décent : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms 223121.pdf

Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, adoptée par la 19^e CIST en 2013 : http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/resolutions-adoptedby-international-conferences-of-labour-statisticians/WCMS 230304/lang--en/index.htm

Classification internationale type de l'éducation (CITE) élaborée par l'UNESCO : http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-standard-classification-of-education.aspx

Que signifie NEETs et pourquoi ce concept est si facilement mal interprété ? (OIT, W4Y, Note technique n°1) : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms 343153.pdf

ILOSTAT (https://ilostat.ilo.org/).

Descriptions des indicateurs de l'ILOSTAT – Taux de jeunes NEET (https://ilostat.ilo.org/resources/methods/description-youth-neet/).